

Le 16 mars 2021

Objet : Stationnement dans la rue Saint-Thomas

Madame,

Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Saint-Thomas, entre les rues Sainte-Catherine et Leblanc Ouest, afin :

- d'interdire le stationnement de 19 h le jeudi à 19 h le dimanche, du côté des adresses impaires;
- d'interdire le stationnement de 19 h le lundi à 19 h le jeudi, du côté des adresses paires;
- de permettre le stationnement sur une durée limitée de 2 heures, du lundi au jeudi, du côté des adresses impaires;
- de permettre le stationnement sur une durée limitée de 2 heures, le vendredi, du côté des adresses paires.

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Saint-Thomas. Nous avons été sensibilisés par les incon vénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 17 h les lundis et les jeudis. Les données recueillies ont également révélé que l'espace limité sur la chaussée pouvait restreindre les déplacements des véhicules. Les changements apportés favoriseront la fluidité de la circulation et garantiront le libre passage des véhicules d'urgence, d'entretien et de déneigement.

Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens